

Objet : Conditions particulières de prêt proposées par la Médiathèque aux usagers pédagogiques

Réseaux : *Tous*

Niveaux et services : *Fondamental*

- A Monsieur le Ministre, Membre du Collège de la Commission Communauté française, chargé de l'enseignement ;
- A Madame et Messieurs les Gouverneurs de Province ;
- A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres et Echevins ;
- Aux Chefs d'établissements d'enseignement maternel, primaire et fondamental ordinaire organisé par la Communauté française ;
- Aux Pouvoirs organisateurs et aux Chefs d'établissements d'enseignement maternel, primaire et fondamental ordinaire subventionné par la Communauté française ;

Pour information

- Aux Membres des services d'inspection et de vérification de l'enseignement maternel, primaire et fondamental ordinaire organisé par la Communauté française ou subventionné par elle;
- Aux syndicats du personnel enseignant ;
- Aux associations de parents

Autorités : *Min.* **Signataire(s) :** *Monsieur Jean-Marc NOLLET*

Gestionnaires : *Cabinet du Ministre de l'Enfance*

Personne(s)-ressource(s) : Albert Dechambre (Médiathèque)

Nombre de pages : texte : 1

Téléphone pour duplicata : 02 – 737.18.11

Objet : Conditions particulières de prêt proposées par la Médiathèque aux usagers pédagogiques

La Médiathèque de la Communauté française n'est plus à présenter. Plus de cinquante ans après sa création, elle a constitué une inestimable collection de documents tant sur le plan musical qu'audiovisuel qu'elle met à la disposition du public. Les enseignants, tout particulièrement, sont régulièrement invités à exploiter au mieux ces riches réservoirs d'outils pédagogiques.

Je souhaite néanmoins attirer votre attention sur une initiative, fruit d'une collaboration entre mon cabinet et ses services, que la Médiathèque nous propose à partir de cette année scolaire : le mediapass pédagogique.

Ces conditions particulières de prêt ne pourront qu'inciter davantage encore les « usagers pédagogiques » à exploiter ces outils et à en partager les richesses avec leur public. Entrés de plein pied dans une société de communication, nous ne pouvons que soutenir de telles initiatives qui nous rendent accessibles tant de ressources.

Je vous invite donc à parcourir cette brochure d'information et à la diffuser largement autour de vous.

**Le Ministre de l'Enfance
chargé de l'Enseignement fondamental,
de l'Accueil et des Missions confiées à l'O.N.E.**

Jean-Marc NOLLET